

MAC CROISSANCE FCP

SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 23 mai 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC CROISSANCE FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 4.360.739, un actif net de D : 4.340.784 et un déficit de D : 212.388, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC CROISSANCE FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC CROISSANCE FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :
- Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de l'exercice 5,16% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.
 - Les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 32,57% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
 - Les titres de créances émis par l'Etat et les emprunts obligataires émis par appel public à l'épargne représentent à la clôture de l'exercice 14,13% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 25% fixé par l'article 2 du règlement intérieur du fonds.
5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 Mars 2014

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	<u>2 937 411</u>	<u>3 506 391</u>
Actions et droits rattachés		2 096 389	2 278 338
Obligations et valeurs assimilées		616 155	1 092 139
Titres OPCVM		224 867	135 914
Placements monétaires et disponibilités		<u>1 420 328</u>	<u>1 087 279</u>
Placements monétaires		-	999 743
Disponibilités		1 420 328	87 536
Créances d'exploitation		<u>3 000</u>	<u>6 289</u>
TOTAL ACTIF		<u>4 360 739</u>	<u>4 599 959</u>

PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	15 227	19196*
Autres créditeurs divers	8	4 728	5670*
TOTAL PASSIF		<u>19 955</u>	<u>24 866</u>

ACTIF NET			
Capital	11	4 271 371	4 545 891
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		23	24
Sommes distribuables de l'exercice en cours		69 390	29 178
ACTIF NET		<u>4 340 784</u>	<u>4 575 093</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>4 360 739</u>	<u>4 599 959</u>

* Retraitées pour les besoins de comparaison suite au reclassement de la rémunération du commissaire aux comptes du poste opérateurs créditeurs au poste autres créditeurs divers.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2013</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	(212 388)	(67 912)
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	72 091	35 444
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(433 889)	(122 489)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	175 945	60 176
Frais de négociation	(26 535)	(41 043)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(31 341)	(37 332)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	9 420	269 146
Souscriptions		
- Capital	621 703	1 340 571
- Régularisation des sommes non distribuables	24 054	113 524
- Régularisation des sommes distribuables	6 045	(444)
Rachats		
- Capital	(639 697)	(1 145 029)
- Régularisation des sommes non distribuables	3 899	(35 806)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 584)	(5 391)
- Droits de sortie	-	1 721
VARIATION DE L'ACTIF NET	(234 309)	163 902
ACTIF NET		
En début de période	4 575 093	4 411 191
En fin de période	4 340 784	4 575 093
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	25 263	24 182
En fin de période	25 163	25 263
VALEUR LIQUIDATIVE	172,507	181,099
TAUX DE RENDEMENT	(4,11%)	0,11%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC CROISSANCE FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 Mai 2005 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 15 novembre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC CROISSANCE FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 2.937.411 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Actions & droits rattachés		2 344 380	2 096 389	48,30%
<u>Actions et droits rattachés admis à la côte</u>	-	2 344 380	2 096 389	48,30%
ADWYA	12 000	89 899	83 232	1,92%
BIAT	2 400	160 236	144 480	3,33%
ATTIJARI BANK	7 000	115 680	113 736	2,62%
CARTHAGE CEMENT	77 000	278 060	256 333	5,91%
ELECTROSTAR	21 947	345 610	212 798	4,90%
EURO CYCLES	6 750	75 600	62 181	1,43%
HANNIBAL LEASE	41 000	397 000	364 490	8,40%
LOND OR	15 000	116 263	110 580	2,55%
ONE TECH	27 375	178 004	177 472	4,09%
S.A.H	26 738	250 000	250 000	5,76%
SALIM	1 340	32 910	30 820	0,71%
SIMPAR	1 312	92 284	81 151	1,87%
TUNIS RE	23 000	212 834	209 116	4,82%
Titres OPCVM	-	236 608	224 867	5,18%
FCP SERENA	750	75 595	64 148	1,48%
FCP VIVEO	582	65 026	64 652	1,49%
FIDELITY SICAV	910	95 987	96 067	2,21%

Obligations de sociétés & valeurs assimilées		533 230	616 155	14,19%
<u>Obligation de sociétés</u>		290 000	297 108	6,84%
Emprunt obligataire Amen Bank	1 500	60 000	62 473	1,44%
Emprunt obligataire Amen Bank subordonné 2012 TV TMM+1,3%	2 000	180 000	182 517	4,20%
Emprunt obligataire Banque de Tunisie et Emirats 2011 A TV TMM+1,3%	500	50 000	52 118	1,20%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		83 480	85 952	1,98%
- BTA 6,9% 05/2022 (15 ANS)	80	83 480	85 952	1,98%
<u>Bons du Trésor Zéro Coupons</u>		159 750	233 095	5,37%
BTZC 10/2016	300	159 750	233 095	5,37%
TOTAL		3 114 218	2 937 411	67,67%
Pourcentage par rapport au total des actif				67,36%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2012</u>	3 246 823	85 803	173 765	3 506 391	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions cotées	5 390 814			5 390 814	
Titres OPCVM	8 922 475			8 922 475	
* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions cotées	(5 146 136)			(5 146 136)	207 372
Titres OPCVM	(8 826 488)			(8 826 488)	(31 007)
Obligations de sociétés	(35 000)			(35 000)	-
Bon du trésor et assimilables	(438 270)			(438 270)	(420)
* <u>Plus ou moins values</u>					
Actions cotées			(426 624)	(426 624)	
Bon du trésor et assimilables			(231)	(231)	
Titres OPCVM			(7 034)	(7 034)	
* <u>Intérêts courus</u>					
		(2 486)		(2 486)	
<u>Soldes au 31 décembre 2013</u>	3 114 218	83 317	(260 124)	2 937 411	175 945

Note 5 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 98.293, contre un solde de D : 63.109 au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	2013	2012
Dividendes	66 322	42 208
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	30 064	37 850
des titres OPCVM	36 258	4 358
Revenus des obligations et valeurs assimilées	31 971	20 901
intérêts des obligations de sociétés	14 150	7 277
intérêts des BTA et BTZC	17 821	13 624
TOTAL	98 293	63 109

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 42.979 contre D : 44.597 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2013	2012
Intérêts des certificats de dépôts	30 987	32 374
Intérêts des dépôts à vue	11 992	12 223
TOTAL	42 979	44 597

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à D :15 227, contre un solde de D : 19196 à la clôture de l'exercice précédent, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	13 830	16 042
Rémunération du dépositaire	1 397	3 154
Total	<u>15 227</u>	<u>19 196</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à D 4728 contre un solde de D :5670 à la clôture de l'exercice précédent, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance CMF	399	444
Autres	149	623
Rémunération du CAC	4 180	4 603
Total	<u>4 728</u>	<u>5 670</u>

Note 9 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 61.442 , contre un solde de D : 63.756 au 31 décembre 2012, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	55 857	57 960
Rémunération du dépositaire	5 585	5 796
Total	<u>61 442</u>	<u>63 756</u>

Note 10 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 9.296 contre un solde de D : 8.506 au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du CAC	4 180	3 313
Redevance du CMF	4 734	4 912
Services bancaires et assimilés	153	84
Autres	229	197
Total	<u>9 296</u>	<u>8 506</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	4 545 891
Nombre de parts émises	25 263
Nombre de copropriétaires	56

Souscriptions réalisées

Montant	621 703
Nombre de parts émises	3 455
Nombre de copropriétaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	(639 697)
Nombre de parts rachetées	(3 555)
Nombre de copropriétaires sortants	(9)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(433 889)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	175 945
Régularisation des sommes non distribuables	27 953
Frais de négociation	(26 535)

Capital au 31-12-2013

Montant	4 271 371
Nombre de parts	25 163
Nombre de copropriétaires	48

Note 12 : Autres informations**12.1. Données par part et ratios pertinents**

Données par part	2013	2012	2011	2010	2009
Revenus des placements	5,614	4,263	5,809	5,218	5,094
Charges de gestion des placements	(2,442)	(2,524)	(2,994)	(4,668)	(3,095)
Revenus net des placements	3,173	1,740	2,815	0,550	1,999
Autres produits	0,062	-	-	-	-
Autres charges	(0,369)	(0,337)	(0,759)	(0,313)	(0,306)
Résultat d'exploitation (1)	2,865	1,403	2,056	0,237	1,694
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,107)	(0,248)	(0,530)	(0,226)	0,371
Sommes distribuables de l'exercice	2,758	1,155	1,526	0,012	2,065
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(17,243)	(4,849)	4,131	0,713	5,691
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6,992	2,382	(14,424)	23,167	10,891
Frais de négociation	(1,055)	(1,625)	(2,125)	(2,430)	(2,629)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(11,305)	(4,091)	(12,417)	21,450	13,953
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	8,440	2,688	10,361	21,687	15,647
Droits de sortie	0,000	0,068	0,075	0,063	0,024
Résultat non distribuable de l'exercice	(11,305)	(4,023)	(12,342)	21,513	13,977
Régularisation du résultat non distribuable	1,111	3,076	10,313	4,863	2,489
Sommes non distribuables de l'exercice	(10,195)	(0,947)	(2,029)	26,377	16,466
Dividende à distribuer	1,155	1,526	0,011	2,065	1,836
Valeur liquidative	172,507	181,099	182,416	182,926	158,603
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,38%	1,39%	1,64%	2,73%	2,06%
Autres charges / actif net moyen	0,21%	0,19%	0,42%	0,18%	0,20%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,56%	0,64%	0,84%	0,01%	1,37%

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC CROISSANCE FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine.

- Une commission de succès si MAC CROISSANCE FCP réalise un rendement minimum exigé égal au TMM+4. Cette commission de succès qui est de 15% majorée de la TVA est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement effectif se fera annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.